

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **105 (1969)**

Heft 15

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

15

Montreux, le 25 avril 1969

396

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



Dernière neige

(linogravure, sixième année primaire, Châtelaine)

Ce Bauer P6 automatic (16 mm) n'est pas ce que vous cherchez?



Vous trouverez ici ce qu'il vous faut:

	Pour des salles de moins de 200 places	Pour des salles jusqu'à 1000 places
Projetez-vous seulement des films muets?	BAUER P 6 S 101	BAUER P 6 S 101
Des films muets et sonores optiques?	BAUER P 6 L 101	BAUER P 6 L 151
Des films sonores optiques et sonores magnétiques?	BAUER P 6 T 101	BAUER P 6 T 151
Vous chargez-vous en plus de la sonorisation?	BAUER P 6 M 151	BAUER P 6 M 151

Projecteurs-ciné

BAUER

Société du groupe Bosch

Pour les salles de plus de 1000 places, nous vous offrons le BAUER P 6 T151 automatic 300 avec lampe à haute pression Mark 300. Contre simple envoi du coupon, vous recevrez un dépliant détaillé avec les caractéristiques techniques de tous les modèles.

Coupon: à envoyer à **Robert Bosch SA,**

EDUC

Département photo-ciné, 8021 Zurich Projecteurs-ciné, caméras, projecteurs de diapositives et flashes électroniques Bauer

Nom et prénom: _____

N° et rue: _____

N° postal et localité: _____



Editorial

Toujours les programmes

Deux articles parus dans « La Suisse » du 13 avril, apparemment sans lien entre eux, me permettent de revenir à l'un des problèmes les plus importants de l'enseignement actuel.

Dans le billet « Au jour le jour », sont signalés les travaux du Conseil international de la langue française, qui demande la suppression de certaines anomalies orthographiques et propose, par exemple, d'écrire « chariot » avec deux « r », ou avec un « s » au pluriel, les sept mots irréguliers : bijou, caillou, chou, etc...

L'auteur de cet article, Arlequin, écrit :

« ... Bien sûr, cela serait plus normal, mais je ne vois pas en quoi ce petit effort de mémorisation empêche les écoliers de dormir ou seulement d'apprendre un français correct. »

Quelques pages plus loin, E. S., dans un papier intitulé : « Secteur de l'apprentissage — Dégradation de la situation », fait état des difficultés considérables que rencontrent les apprentis de commerce. Il cite un rapport de l'Office cantonal genevois de la formation professionnelle dont les statistiques montrent qu'en 1967, plus de la moitié des apprentis de commerce et des apprenties de secrétariat n'avaient pas terminé leur scolarité dans le neuvième degré. Le taux de scolarité insuffisante augmente encore en 1968. A la session d'examen de fin d'apprentissage de novembre 1968, il a été enregistré 50% d'échecs. On sait d'autre part que la situation n'est pas meilleure dans les professions manuelles. E. S. termine son article en posant une question :

« ... s'agit-il d'une paresse généralisée des jeunes ou d'une inadéquation des programmes scolaires aux techniques d'aujourd'hui ? »

Personnellement je ne crois pas à la paresse des jeunes. Les facilités de la vie actuelle diminuent peut-être quelque peu le goût de la lutte, favorisent une certaine nonchalance, mais l'enfant est curieux par nature et le besoin de se dépasser, d'entrer en compétition avec ses camarades, de découvrir du nouveau existe réellement chez la plupart de nos écoliers. La paresse des élèves, c'est souvent la première et la plus mauvaise excuse des maîtres.

Reste l'inadéquation des programmes scolaires. Une école qui suscite autant d'échecs est certainement inadéquate. En premier lieu, les programmes sont la plupart du temps trop chargés parce qu'ils sont mal structurés, composés de parties juxtaposées, et que chacun juge de l'essentiel en fonction de sa propre spécialité.

Le journaliste, l'écrivain, estime qu'il n'y a pas besoin d'être grand clerc pour connaître l'orthographe et qu'il y suffit d'un petit effort de mémorisation. Ce n'est qu'un à côté de la langue, une règle du jeu, un code auquel n'importe quel élève peut, selon lui, se soumettre. Le mathématicien estime que la mémorisation d'un certain nombre de formules mathématiques, même si elles sont totalement inutiles à 90% de la population, ne peut que faire du bien à l'écolier. Le géographe demande, lors d'un examen de maturité fédérale portant sur la géographie économique mondiale, que l'étudiant énumère les ressources économiques du canton d'Unterwald et lui fait remarquer que c'est une grave lacune que de n'avoir pas cité les châtaigniers.

Le professeur d'allemand trouve parfaitement normal que deux, voire trois élèves par classe dans les bonnes années,

obtiennent des notes honorables. Il estime, comme bon nombre de ses collègues d'autres disciplines, que la distribution généreuse de mauvaises notes donne du poids et du prestige à son enseignement tandis qu'elle est extrêmement salubre pour les élèves qui, à s'entendre répéter inlassablement qu'ils sont des cancre, vont fournir un sérieux effort, en vain d'ailleurs, car les exigences du maître croissent en fonction des connaissances des élèves.

Mais les maîtres ne sont pas les seuls responsables de ce climat d'insécurité scolaire. L'opinion publique, le monde professionnel, pèsent de tout leur poids sur l'école, chaque secteur ayant ses exigences propres et n'admettant aucune restriction. Je connais un brillant chef d'entreprise, autodidacte, fier à juste titre de son ascension, dont par ailleurs la secrétaire corrige régulièrement les fautes de ses brouillons, qui déclare à qui veut l'entendre que pour n'importe quel emploi, il juge le candidat à son orthographe, l'effort d'avoir appris les règles de grammaire étant pour lui la garantie d'un travail sérieux. S'il était logique avec lui-même, il devrait donc se mettre à la porte. Il y a peu de temps encore une association professionnelle n'exigeant pas de grandes capacités intellectuelles faisait passer un examen d'arithmétique aux candidates à l'apprentissage et s'étonnait d'obtenir des résultats désastreux, incriminant l'école. Or une bonne partie des questions posées portaient sur des notions particulières, exigeant la mémorisation de formules qui n'avaient pas été enseignées. On pourrait citer bien d'autres exemples encore qui montreraient les difficultés d'une réforme scolaire profonde.

Et pourtant cette réforme, de toute évidence, s'impose. Les exigences du monde professionnel, en raison d'une technicité toujours plus poussée, augmentent sans cesse, à un rythme toujours plus rapide. Il fut un temps où l'école devait former des humanistes, des encyclopédistes. Puis on lui a demandé de former des spécialistes. Aujourd'hui, la spécialisation d'un universitaire ne vaut plus guère cinq ans à peine après la fin de ses études. Nous sommes entrés dans l'ère de l'éducation permanente et ceci non seulement pour les professions libérales mais également pour un grand nombre de métiers manuels. Dès lors la vocation de la scolarité obligatoire est avant tout d'apprendre à apprendre, d'ouvrir l'esprit, de développer des structures logiques, d'aiguiser l'appétit de savoir, le goût de l'étude et de la recherche, la capacité de classer et d'organiser ses connaissances. Peu importe, en fin de compte, le contenu de l'enseignement. Mis à part la capacité de comprendre et de se faire comprendre d'autrui, oralement et par écrit, tout le reste des programmes n'a qu'une importance relative. Ce qui prime c'est l'utilisation qu'on en fait pour le développement harmonieux et complet des hommes et des femmes de demain. Et pour cela l'école doit se montrer généreuse, accueillante, enrichissante. Dès les premières années, tous les élèves, chacun selon ses moyens, doivent être confrontés à des tâches qu'ils seront en mesure de mener à bien. Lorsqu'on aura transformé la pédagogie traditionnelle de l'échec en une pédagogie de la réussite et du succès, une bonne partie du chemin sera accomplie, quels que soient les élèves et les programmes.

R. H.

comité central

Assemblée des délégués SPR

L'assemblée ordinaire des délégués a eu lieu le samedi 2 mars à Yverdon. En ouvrant la séance, le président de l'assemblée, Mario Soldini salue les invités présents, MM. Steiner, municipal de la ville d'Yverdon, Cuany, délégué de l'Association des maîtres secondaires neuchâtelois, Clavel, représentant du corps enseignant secondaire vaudois, Overney, président de l'Association des maîtres primaires fribourgeois, Cereguetti, président de la Société valaisanne d'éducation, Rychner, délégué du SLV.

Sont également présents R. Michel et G. Willemin, respectivement secrétaire et trésorier de la FIAI.

Essentiellement administrative, cette séance est avant tout consacrée aux comptes rendus d'activités. Les rapports parus récemment dans l'« Educateur » sont commentés par les auteurs, soumis à discussion puis adoptés par l'assemblée.

Nouvelle extrêmement réjouissante, on apprend que, pour le prochain congrès SPR, nous aurons fort probablement la joie de compter parmi nos membres les sociétés pédagogiques fribourgeoise et valaisanne. D'ores et déjà nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

L'école romande, l'« Educateur », les problèmes de structures font l'objet d'un large débat.

H. Cornamusaz renseigne l'assemblée sur l'aide pédagogique fournie par la SPR aux instituteurs du Cameroun en 1968 et fait part des projets pour 1969.

Enfin M. Rychner, dans un bref exposé, parle du projet fort avancé du Centre de formation continue pour les enseignants (*voir page suivante*).

Comme le veut la tradition bien sympathique, les délégués sont ensuite reçus par la Municipalité d'Yverdon qui offre un vin d'honneur aux participants. C'est l'occasion pour M. Steiner de saluer la haute tenue des travaux de la SPR et de regretter qu'une plus large information n'en soit faite dans la presse quotidienne.

R. H.

Activité du Comité central

Le Comité central SPR a eu, ces derniers temps, une grande activité.

Le 22 février, le CC a tenu séance à Chaumont. A l'ordre du jour figuraient la préparation de l'assemblée des délégués, l'examen des comptes et la mise au point du budget, l'étude des dernières informations relatives au Centre de formation continue, l'avancement des travaux de la commission « Structures », l'examen du travail de la commission de lecture.

Au chapitre « Jeunesse et Economie », les travaux conduits en commun avec la CIPR se poursuivent. Des contacts similaires ont été pris avec la Chambre suisse de l'horlogerie.

L'amélioration de l'« Educateur » est un souci constant de la commission responsable qui poursuit activement ses travaux. Il est probable qu'on devra envisager, tôt ou tard, une modification importante de la structure de l'équipe rédactionnelle.

Le 16 mars, une séance commune a réuni les membres des comités des trois associations SLV, VSG, SPR à Zofingue. Chaque association a exposé ses problèmes. Dans de nombreux cas, les grandes lignes d'une politique commune ont été tracées.

Le 22 mars après l'assemblée des délégués, une brève séance a permis de traiter les problèmes urgents. Il a été en particulier décidé de répondre affirmativement à une invitation adressée par le Syndicat de la science et de l'éducation de l'URSS. D'autre part, le comité a étudié un projet de modification de la Constitution fédérale qui vise à enlever au Département militaire fédéral ses compétences en matière d'éducation physique pour les attribuer soit aux cantons, soit à un autre Département fédéral et qui a pour but, d'autre part, de développer la gymnastique pour les jeunes filles.

Enfin, le 23 mars une délégation du comité s'est rendue en Gruyère pour visiter les lieux sur lesquels sera probablement édifié le Centre de formation continue des enseignants suisses.

R. H.

MJSR

Directeurs ou moniteurs de colonies de vacances

Pour encadrer les quelque 700 enfants qui partiront cet été dans ses colonies de vacances, tant à la mer qu'à la montagne, le Mouvement de la Jeunesse suisse romande doit s'assurer le concours d'une douzaine de directeurs (directrices) et d'une centaine de moniteurs (monitrices).

Que les personnes capables d'assumer cette responsabilité; qui désirent consacrer un mois de leurs vacances dans une action combien enrichissante, d'aide à l'enfance, prennent contact avec notre secrétariat, rue du Temple 5, Genève, tél. (022) 31 20 90. Celui-ci leur fournira tous les renseignements nécessaires et prendra note de leur éventuelle inscription.

Un centre de perfectionnement pour le corps enseignant suisse

Les quatre plus grandes sociétés pédagogiques de la Suisse (SLV, SPR, SVHS, VSG) ont jeté les bases des travaux préparatoires pour la création d'un centre de perfectionnement au Pâquier près de Gruyère.

Il s'agira d'un centre bien aménagé, doté de salles de conférences et de cours, d'une capacité totale d'environ 60 à 90 personnes.

Les autorités, les associations d'enseignants et les intéressés de toutes sortes auront la possibilité de suivre des cours et de participer à des congrès qu'ils organiseront et dirigeront eux-mêmes. C'est pourquoi le centre aura une direction administrative, mais non pédagogique.

La région de Gruyère a été choisie en raison des avantages qu'elle présente : près de la frontière linguistique, d'accès facile grâce à l'autoroute, situation privilégiée à la campagne (tranquillité, bon ensoleillement et région de ski).

Le centre pourrait être ouvert en 1971 ou 1972, lorsque le corps enseignant suisse de tous les degrés et les autorités scolaires auront reconnu la valeur d'une telle institution et seront prêts à apporter une aide financière à cette création.

Voici les prochaines étapes :

- a) Bilan des négociations avec les directions de l'enseignement concernant les conditions de prise en charge financière lors des congés.
- b) Décision des sociétés fondatrices de créer un capital de base à fond perdu.
- c) Etablissement de la forme exacte de l'animation (société d'utilité publique sous le patronage des associations d'enseignants), choix des organes et des fonctionnaires.
- d) « Planning », répartition du travail.
Début de la construction après l'étude de ces étapes respectives, automne 1969 ou 1970.
Inauguration du centre, printemps 1971 ou 1972.

1. Bref aperçu historique

En 1966, le Comité central du SLV crée la commission pour les problèmes scolaires intercantonaux et demande aux trois autres sociétés d'enseignants avec lesquels il collabore sur plusieurs points de créer une assemblée générale des délégués *ad hoc* (dite commission des 12) de même qu'une commission de travail (dite commission des 5).

Membres de la commission de travail :

Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire : Albert Fuchs, de Wettingen, président de la commission jusqu'à sa mort en août 1967 ; Albert Schlaeppli, Berne, depuis l'automne 1967.

Société pédagogique de la Suisse romande : Jean John, La Chaux-de-Fonds, président de la SPR.

Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire : Hans Marfurt, Lucerne.

Schweizerischer Lehrerverein : Marcel Rychner, Berne, président de la commission dès l'automne 1967.

Secrétaire : Theophil Richner, Zurich.

Expert consultatif : Bruno Bacher, Lucerne, Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire.

2. Le problème des besoins

Expérience faite, le besoin en locaux de cours et conférences appropriés est évident aux associations d'enseignants. Ainsi, les cours d'été de la Société suisse de travail manuel

et de réforme scolaire comptant plus de 2000 participants ont pris une ampleur dont l'importance croissante est irréversible : répartir environ la moitié des cours sur toute l'année s'impose de façon impérieuse. Un siège central pour les professeurs de l'enseignement secondaire vient d'être créé, avec pour mission de mener à chef des cours de perfectionnement.

Comme dans toutes les professions, la formation continue va jouer un rôle croissant pour le corps enseignant.

L'harmonisation des systèmes intercantonaux, des plans d'études, des techniques d'instruction et des méthodes n'est pas concevable sans un vivant échange d'idées au-delà des frontières cantonales.

Une enquête approfondie a prouvé clairement qu'il y a bien des hôtels, des pensions, des maisons de vacances et de séjour qui, occasionnellement, peuvent accepter un cours pour quelques jours. Cependant, presque partout des salles de cours comportant un équipement moderne font défaut. D'autre part, ces maisons ne sont à notre disposition que peu de semaines par année.

Pour l'intensification du perfectionnement d'environ 35 000 enseignants et enseignantes de tous les degrés, il faut un centre de formation continue convenablement aménagé qui serve de lieu de rencontre pour les organisations suisses ou régionales et qui puisse accueillir aussi des groupes restreints d'enseignants provenant du même canton ou de la même commune et de ce fait, leur permettre un travail suivi et concentré dans des conditions agréables.

3. Recherche d'un endroit approprié

C'est ainsi que le comité a reçu pour mission de rechercher un bâtiment ou un terrain approprié et ceci dans une région de langue française non loin de la frontière linguistique.

Deux raisons parlent en faveur de cette localisation, la Suisse romande a pour les Suisses alémaniques beaucoup d'attrait.

Plusieurs douzaines d'endroits furent examinés, particulièrement le Château de Greng près de Morat. Une transformation de cet édifice s'avérerait coûteuse et économiquement défavorable. Se référant à l'annonce parue dans un journal, l'ingénieur Félix Spielmann, de Fribourg, avec la collaboration de l'avocat Dreyer, directeur des Chemins de fer fribourgeois, et du député au Grand Conseil M. P. Rime, de Bulle, nous fit part des possibilités de trouver du terrain approprié en Gruyère. Les premiers contacts avec les autorités cantonales et communales furent encourageants. M. Aebischer, directeur de l'enseignement, l'économiste Dreyer, le préfet Menoud ainsi que les autorités communales de Bulle, La Tour-de-Trême, Morlon, Gruyère et Le Pâquier montrèrent un vif intérêt pour nos projets et nous soutinrent en maintes occasions.

Notre travail se concentra finalement sur une parcelle à la limite entre les communes de La Tour-de-Trême et du Pâquier, à la lisière sud-est de la forêt nommée « Sautaux », en face du bourg de Gruyère.

4. L'appui des directions de l'enseignement

Le 18 avril 1968, nous avons décrit notre projet dans ses grandes lignes au bureau de la conférence des directeurs de l'enseignement soit à MM. Clottu, président du dit bureau, Dietschi, secrétaire, Wanner, président de la commission pour les questions de l'enseignement secondaire.

Ces trois personnalités nous avaient encouragés à pour-

suivre les études et à reprendre contact avec elles sitôt que notre projet prendrait une forme concrète.

Le 18 décembre, le projet étant fort avancé, nous priâmes le comité qui s'était formé entre-temps sous la présidence du Dr Hurlimann, de Zoug, conseiller aux Etats, d'appuyer auprès des autorités responsables une demande très importante :

« Etant donné que le besoin de perfectionnement du corps enseignant ne peut être satisfait pendant les vacances scolaires exclusivement et que, d'autre part, notre centre ne saurait être rentable sans une fréquentation annuelle, il est nécessaire que les autorités scolaires prennent conscience de ces difficultés et les soumettent aux autorités communales afin que celles-ci puissent étudier la possibilité d'autoriser les maîtres à se perfectionner aussi pendant les heures d'enseignement et, de ce fait, leur accordent les congés nécessaires. A ceci s'ajoutent encore, en règle générale, la prise en charge par les pouvoirs publics des frais de remplacement et d'une partie des frais personnels de l'enseignant. »

La réponse du comité de l'EDK fut positive, bien que prudente, ce qui est compréhensible. Les cantons ont répondu de façon analogue, lors de nos sondages en vue d'une contribution pour les frais de construction.

Forts de ces deux avis, des délégations, des sections cantonales, des associations fondatrices se présenteront prochainement aux autorités financières et aux responsables de l'éducation des cantons sous le patronage des associations faitières.

5. Le projet actuel : « Le Pâquier »

MM. Spielmann, Rime et son collaborateur Progin ont conclu sans engagement un contrat de vente pour approximativement 16 000 mètres carrés de terrain. Il est d'autre part fort probable, et ceci est tout à notre avantage, qu'aucune construction extérieure au centre ne sera possible dans les alentours immédiats. En effet, un droit de préemption est assuré pour une durée de cinquante ans.

La parcelle se situe au milieu d'une zone d'exploitation agricole, légèrement surélevée. Ce terrain est protégé au nord et à l'ouest par la forêt « Sautaux ». Le panorama s'étend sur le bourg de Gruyère et sur un cirque de montagnes qui ferme la vallée. Après l'ouverture de l'autoroute Berne - Fribourg - Vevey, la région sera accessible de la plupart des parties de la Suisse en une ou deux heures de route. D'autre part, pour les vingt prochaines années le train local de Romont et de Palézieux continuera d'assumer son service ; le centre se trouvera à quelque 400 mètres de la gare du Pâquier.

La proximité du bourg historique de Gruyère et de la ville de Bulle avec leurs écoles, ainsi que la région propice au tourisme, offre beaucoup d'avantages.

Sans aucun engagement de notre part, l'ingénieur Spielmann avec ses collaborateurs, l'architecte Edouard Joye et l'ingénieur Cosmetatos préparent pas à pas les plans de construction et la mise en exploitation du chantier dans ses grandes lignes, après consultation des autorités cantonales et communales. Le projet prévoit un bâtiment en forme d'un double T, avec un bloc hôtelier de trois étages et, situé en contrebas, une maison de cours ; la partie qui relie les deux bâtiments contient, outre la salle de séjour, des bureaux et des locaux secondaires au sous-sol. L'hôtel compte 60 chambres à un lit toutes orientées au sud : elles peuvent partiellement être munies d'un second lit, soit pour des séjours de courte durée, soit pour des jeunes participants. Des appartements sont prévus pour le directeur du centre ainsi que pour le concierge. En ce qui concerne le personnel domestique et selon la solution la plus judicieuse, des chambres seront à disposition soit à l'extérieur, soit à l'intérieur de l'hôtel. Des escaliers séparés ainsi que des ascenseurs sont

prévus pour le personnel et pour les hôtes. La maison de cours contient, à part trois locaux pouvant accueillir 15 à 30 participants, une aula d'une capacité de 120 personnes, des locaux de préparation et de dépôt du matériel, une bibliothèque avec, en annexe, une salle de travail ainsi qu'un atelier de travaux manuels, d'autres locaux secondaires.

Pour le logement d'enfants qui se trouveraient au centre lors de la démonstration de matériel pédagogique, il existe des possibilités dans les alentours immédiats.

Une partie du toit, les environs, ainsi que la forêt juxtaposée seront utilisés pour des groupes de travail en plein air, ainsi que pour les moments de détente.

6. Exploitation de la maison

Les quatre sociétés fondatrices ont inclus, dès le début, la perspective de faire profiter d'autres organisations d'enseignants locaux ou fédéraux aux travaux du centre, si celles-ci le désirent.

La société d'utilité publique est prédominante quant à la forme juridique et l'organisation des fonds.

Pour la durée des travaux, on élira une commission de construction qui sera remplacée plus tard par un comité de surveillance. On envisage la collaboration d'un hôtelier des environs pour l'engagement du personnel domestique, l'achat de la subsistance, la répartition des chambres, etc.

La maison n'aura pas de direction pédagogique ou religieuse, ce qui sera un avantage certain pour nous. Une autorité, un groupe d'enseignants, ou quiconque organisera un cours, prendra lui-même la responsabilité quant à la forme et la manière des cours. L'organisateur devra prévoir les orateurs, les participants et les classes d'applications. La maison offre uniquement le droit d'utilisation des locaux et des installations.

Nous serions heureux, et ceci particulièrement au début, d'héberger d'autres corps de métiers, des congrès de syndicats, pour assurer les nuitées nécessaires.

A part un cours groupant 60 participants, exceptionnellement plus, on peut aussi envisager respectivement deux cours de 30, trois cours de 20 ou quatre cours de 15 participants travaillant les uns près des autres.

Aux heures des repas et des loisirs, d'intéressants contacts peuvent ainsi s'établir. A part le mois de décembre défavorable, la maison devrait être en activité toute l'année.

7. Financement

Une telle construction demande de la part de ceux qui portent cette responsabilité, un certain courage si l'on sait qu'une pareille entreprise revient à quelque 5 millions de francs. Cette somme apparaît judicieuse si on la compare au salaire total que gagnent annuellement les 35 000 professeurs de la Suisse, près d'un milliard de francs. Ne pourrions-nous pas imaginer que cette profession ait le fierté de supporter le cinquième du financement en faisant don de 1 % de son salaire annuel, par exemple payable en un ou deux ans, à son association ?

Ceci nous donnerait un argument très solide lors de l'appel aux cantons.

De cette façon, nous nous procurerions déjà 1 à 2 millions de francs pour lesquels nous n'aurions pas à acquitter d'intérêt ni à prévoir un amortissement.

Le prix de la pension devrait se situer aux alentours de 30 francs par jour, les droits d'utilisation pour les salles de cours et les frais d'organisation se monteront à 10 francs.

Les maîtres et les autorités pourraient apporter une aide supplémentaire en mettant de l'argent à notre disposition à un taux d'intérêt très bas.

8. Rêve ou réalité ?

Les initiateurs ont confiance en la profession. Les enseignants sauront prouver leur importance et montrer quelles

belles réalisations ils sont capables de faire dans la solidarité.

Nous voulons apporter aux autorités et au peuple une preuve concrète que nous sommes prêts à faire un extraordinaire effort en vue d'une réalisation importante qui nous tient à cœur.

Nous remercions cordialement par avance toute aide future.

Pour les quatre sociétés pédagogiques :
La commission de travail.

Société suisse des maîtres de gymnastique Commission technique

PUBLICATION DES COURS DE GYMNASTIQUE SCOLAIRE

Été 1969

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du Département militaire fédéral, des cours de gymnastique scolaire pendant les vacances d'été 1969. Ces cours de perfectionnement sont ouverts à tous les maîtres qui enseignent l'éducation physique. Le programme, bien équilibré, comporte des exercices pratiques et des théories se rapportant aux différents problèmes de l'enseignement de la gymnastique. Cette alternance permet au maître, même peu entraîné, de suivre ces cours sans fatigue excessive et d'en tirer grand profit pour l'enseignement dans sa classe.

Cours

- N° 16 **Gymnastique féminine II/III d.**
Du 21 au 26 juillet 1969 à Yvonand.
Introduction du nouveau manuel d'éducation physique pour jeunes filles; cours réservé au corps enseignant de langue française.
- N° 20 **Athlétisme, natation et jeu.**
Du 14 au 19 juillet 1969 à Bienne.
- N° 22 **Natation et jeu.**
Du 14 au 19 juillet 1969 à Genève.
Une classe préparatoire pour le brevet IN sera formée; les candidats sont priés de préciser sur la feuille d'inscription leur désir de faire partie de cette classe.
- N° 32 **Cours de perfectionnement pour maîtres de gymnastique diplômés.**
Du 14 au 19 juillet 1969 à Küsnacht (ZH).
Disciplines: athlétisme, gymnastique aux engins, natation, basketball, volleyball.
- N° 26 **Gymnastique de maintien.**
Du 12 au 15 août à Zoug.
Thème: influence de certaines disciplines et méthodes sur le maintien; **disciplines:** éducation du mouvement, entraînement physique de base, gymnastique de pause, danse, gymnastique aux engins, gymnastique à domicile.

Un cours spécial dans le domaine de la gymnastique de maintien est organisé pour la première fois cette année. Quand bien même les problèmes de la tenue sont loin d'être résolus, il est important de montrer, sur la base des

connaissances actuelles, les différentes possibilités d'influencer le maintien. Ce faisant, la SSMG désire apporter une contribution efficace à la lutte contre les défauts de la tenue, défauts toujours plus apparents au sein de notre jeunesse.

Remarques

Ces cours sont réservés aux membres du corps enseignant des écoles officiellement reconnues.

Si le nombre de places disponibles est suffisant, les candidats au diplôme fédéral d'éducation physique, au brevet de maître secondaire, les maîtresses ménagères et de travaux à l'aiguille peuvent s'inscrire pour autant qu'ils enseignent la gymnastique (décision du DMF du 11 mai 1965).

Le nombre de places est limité à tous les cours.

Indemnités

Une subvention couvrant la majeure partie des frais de pension est versée, ainsi que le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct, du domicile au lieu du cours.

Inscriptions

Les maîtres désirant s'inscrire à un des cours doivent demander une formule d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique, puis retourner cette formule, dûment remplie à M. Kurt Rüdüsühli, Gelibühlweg 19, 3632 Thoune-Allmendingen, **pour le 2 juin 1969, dernier délai.**

Tous les maîtres inscrits recevront un avis jusqu'au 20 juin. Toute autre demande doit être évitée.

Les cours suivants seront organisés pendant l'automne :

- N° 18 **Gymnastique au 1^{er} degré.**
Du 14 au 17 octobre à Langenthal.
- N° 24 **Natation dans les bassins d'apprentissage.**
Du 6 au 8 octobre à Neuhausen.
- N° 29 **Handball à 7 et gymnastique aux engins.**
Du 6 au 10 octobre à Macolin ou Meilen.
- N° 31 **Cours d'orientation.**
Du 13 au 17 octobre à Macolin.

La publication détaillée de ces cours paraîtra en temps voulu.

Commission technique de la SSMG
Le président : *Kurt Blattmann*

LISTE DES PRÉSIDENTS DES ASSOCIATIONS CANTONALES

GE Paul Gilliéron, inspecteur de gymnastique
Rue des Charmilles, 1200 **Genève.**

FR Jean-Claude Chofflon
Rue Reichlen, 1700 **Fribourg.**

NE Albert Müller
Rue Gabriel Lory 8, 2003 **Neuchâtel.**

VS Samuel Delaloye, maître de gymnastique
Chili, 1870 **Monthey.**

TI Marco Bagutti, maître de gymnastique
Via San Gottardo, 6900 **Massagno.**

VD Jacques Lienhard, maître de gymnastique
1067 **Vers-chez-les-Blancs.**

Dépositaire pour le Jura bernois : Jean Petignat
2905 **Courtedoux.**

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, 1006 Lausanne. Tél. ☎ (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le samedi soir (12 jours avant la parution) au bulletinier: Pierre Gillard, route des Moines, 1844 Villeneuve.

Cours d'histoire

L'Association vaudoise des maîtres des classes supérieures organise un cours d'histoire en 4 séances, de 17 h. 15 à 19 h., au collège de la Croix d'Ouchy à Lausanne.

Vendredi 2 mai : M. A. Gonthier, maître de classe sup. à Montreux :

« Les troubles de Schwytz et de Bâle à l'époque de la Régénération »

Vendredi 9 mai : M. R. Berger, maître de dessin, Morges :

« Evolution du château-fort »

Vendredi 16 mai : M. J.-P. Gadina, maître secondaire à Morges :

« La recherche archéologique, ses méthodes, ses résultats en Suisse romande »

Jeudi 22 mai : M. A. Lasserre, prof. à l'Université de Lausanne :

« La naissance des mouvements ouvriers au 19^e siècle ».

Tous les membres de la SPV y sont invités, pour autant que le nombre des places disponibles le permette.

Les collègues que ce cours intéresse peuvent se renseigner auprès du président de l'Association, P. F. Tréhan, 1145 Bière, tél. (021) 77 53 97.

genève

Tout article, tout communiqué concernant la rubrique genevoise doit être adressé au correspondant: Gilbert Meuwly, 39, Vidollet, 1202 Genève

Rappel

Nous vous rappelons les **assemblées générales extraordinaires** :

Mardi 29 avril, à 20 h. 30, à la Salle communale de Plainpalais, avec à l'ordre du jour : 1) les statuts ; 2) communications du comité.

Mardi 6 mai, à 20 h. 30, à la Salle communale de Plainpalais, avec à l'ordre du jour : 1) allègement du plan d'études primaires ; 2) communications du comité.

Cotisations

Nous remercions les membres qui ont payé leurs cotisations pour l'exercice 1968-1969 et nous rappelons notre numéro de CCP pour ceux qui ne s'en sont pas encore acquittés : Société pédagogique genevoise, CCP 12 - 179 96, Genève.

Spectacles

Un événement important à l'aula du Centre pédagogique : vendredi 2 mai 1969, à 20 h. 30, **Alexis Botkine et son ensemble folklorique russe avec le groupe de danses « La Troïka »**.

Prix des places : 3 francs. Billets en vente au secrétariat des Etudes pédagogiques ou auprès de M^{me} Paulette Muller, 10, rue Lamartine, tél. 44 51 33.

TRIBUNE LIBRE

La paix du travail

Le temps où l'instituteur vivait en paix est passé. Le temps où, détendu, l'esprit serein, il entraînait en classe le cœur léger, est révolu. Véritable praticien, il pouvait sans cesse rechercher une technique personnelle de travail au niveau de sa classe. Il se sentait libre d'adapter l'action prévue aux possibilités du moment. Tantôt plaisant, tantôt sérieux, il s'efforçait de capter l'attention de ses élèves au gré de circonstances imprévisibles. Il pratiquait un métier passionnant. L'imagination, la vivacité d'esprit, des facultés d'adaptation rapide étaient quelques qualités essentielles que devait posséder l'instituteur. Le pédagogue avait un caractère et il avait le droit d'en avoir un. Le souci obsédant des contrôles et la méfiance de ses administrateurs n'envahissaient pas son esprit. Il était le maître.

Aujourd'hui, le bulldozer a passé, le terrain est nivelé. De caractères, on n'en veut plus ; celui qui en a est considéré comme dangereux, indésirable.

Dès l'instant où, à 20 ans, nous franchissons le seuil de la maison, la machine se met en route et poursuit inlassablement son travail de sape morale. Nous commençons alors à douter de nos possibilités. Notre talent, si nous avons la chance d'en avoir dans un domaine ou dans un autre, est ignoré, voire combattu avec acharnement. Peu à peu, nous devenons l'instituteur obéissant et stéréotypé, submergé et obnubilé par de longues préparations, critère actuel du bon ou du mauvais pédagogue. Après trois ans d'études, nous nous mettons à juger les autres ainsi que nous-mêmes en fonction d'une méthode, car il faut bien le reconnaître, il n'y a en réalité, chez nous, qu'une méthode enseignée et

prônée aux futurs maîtres. Ou alors, ce qui est plus rare, nous retenons notre souffle pendant la durée de nos études ; nous redressons la tête après chaque passage de la machine, au risque de se faire écraser. Nous débutons alors dans notre carrière complètement démunis, devant presque tout apprendre de ce métier que nous voudrions plus humain, plus supportable pour les quarante années qui s'ouvrent devant nous.

De plus, quelle que soit notre optique, que nous acceptions le moule dans lequel on nous forme ou que nous le refusions, que nous soyons jeunes instituteurs ou pédagogues expérimentés, un sentiment de culpabilité a pris place dans nos esprits : nous ne pouvons accomplir notre tâche si bien codifiée dans notre plan d'études (voir « Educateur » nos 7 et 9) ; les directives administratives se font toujours plus pressantes et plus nombreuses ; en classe, nous aimerions insister sur telle ou telle notion qui ne nous paraît pas acquise, nous hésitons, nous serions en retard sur le programme ; si l'inspecteur venait, si une épreuve départementale s'annonçait, si l'on nous demandait notre répartition hebdomadaire de travail ? Que dirions-nous ? Que ferions-nous ? Voilà de nombreuses questions qui nous préoccupent et qui nous pèsent parce qu'elles n'ont rien à faire avec la pédagogie et parce qu'elles sont le fruit de ce sentiment de culpabilité dans lequel l'administrateur se plaît à nous entretenir.

Voilà la paix du travail très compromise. Voilà pourquoi, très vite, de nombreux instituteurs cherchent à fuir un métier qui ne leur donne pas satisfaction.

Comment donc en sortir ? Devenir maître de méthodologie, devenir assistant pédagogique, devenir inspecteur, pas-

ser au cycle d'orientation ? Certains s'efforcent de choisir l'une ou l'autre de ces voies, ou acceptent ce qui se présente, l'important n'étant pas de choisir, mais de quitter ce métier. Dans ce but, ils cherchent à enseigner dans une école plutôt que dans une autre, ils s'inscrivent... ils jouent les syndicalistes et, le moment venu, si la chance leur est favorable, hop ! ils sautent dans le train, heureux de quitter un pays désolé. Ceux qui restent et les regardent partir n'ont rien à regretter. Qu'ils réfléchissent bien et qu'ils se disent que de ce train personne n'en redescend, et que le pays vers lequel il conduit est aujourd'hui encore plus désolé.

Travaillons plutôt pour que notre métier redevenue ce qu'il était ; pour qu'en classe, nous retrouvions la sérénité souhaitée ; pour que les progrès de nos élèves soient notre souci principal ; pour que nous ne songions plus à devoir à tout moment nous justifier. Pour tenter d'y parvenir, utilisons les moyens dont nous disposons : faisons connaître ce qui ne va plus à tous ceux qui s'intéressent à l'école et au Département de l'instruction publique.

Très prochainement (à la suite d'une pétition et décision de l'assemblée générale du 19 mars), la SPG se réunira pour discuter de notre plan d'études. Souhaitons qu'à cette occasion une mission précise pourra être donnée au comité et qu'il se chargera de l'accomplir avec efficacité. Il existe des solutions aux difficultés que présente notre plan d'études, pour l'immédiat et pour l'avenir.

Soyons cependant bien certains que ceci n'est qu'un élément du problème et que, si nous partons à la reconquête de notre paix, le travail sera long. Nous aurons sans doute l'occasion d'y revenir.

D. Perrenoud.

neuchâtel

Présidents et caissiers de sections

Président	Caissier(ère)
Neuchâtel	
François Bourquin Pain-Blanc 1 (038) 8 44 47 2003 Neuchâtel	Michel Girard Charmettes 73 2000 Neuchâtel
Boudry	
Jean-Jacques Bolle Rochette 3 (038) 6 13 05 2017 Boudry	Marc-Antoine Grandjean Les Addoz 48 2017 Boudry
Val-de-Ruz	
Claude-André Scheurer Les Crêts 4 (039) 7 05 73 2056 Dombresson	Marguerite Besson 2208 Les Loges
Val-de-Travers	
Gérald Bouquet 2115 Buttes (038) 9 10 76	Georges Müller J.-J.-Rousseau 5 2108 Couvet
La Chaux-de-Fonds	
Jean-Claude Leuba Abraham-Robert 39 (039) 3 77 50 2300 La Chaux-de-Fonds	Bernard Bryois boulevard des Eplatures 5 2300 La Chaux-de-Fonds

Le Locle

Pierre Brossin Kaolack 14 (039) 5 39 89 2400 Le Locle	Jean Huguenin Primevères 4 2400 Le Locle
---	--

Comité central

Président : Claude Zweiacker, ch. des Thomées, tél. (038) 3 13 18, 2072 Saint-Blaise.
Vice-président et secr. corr. : Gérald Bouquet, tél. (038) 9 10 76, 2115 Buttes.
Secrétaire PV : Gilbert Philippin, Corteneaux 9, tél. (038) 8 42 90, 2034 Peseux.
Caissier SPN : Marc-A. Grandjean, Les Addoz 48, tél. (038) 6 49 05, 2017 Boudry.
Caissier VPOD : Serge Bouquet, ch. de l'Eglise 6, tél. (038) 7 02 03, 2056 Dombresson.
Bulletinier : Georges Bobillier, Jeanneret 39a, tél. (039) 5 32 29, 2400 Le Locle.
Assesseurs : M ^{me} Roman Marti, Trois-Portes 17, tél. (038) 4 19 77, 2000 Neuchâtel ; M ^{me} Yvonne Rollier, Bel-Air 14, tél. (038) 5 84 95, 2000 Neuchâtel ; M ^{lle} Hélène Jeanneret, Léopold-Robert 150, tél. (039) 2 09 90, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Administrateur SPN : Jean Huguenin, Primevères 4, tél. (039) 5 46 33, 2400 Le Locle.

Président de la Commission pédagogique : Pierre-André Pélichet, Temple 14, 2416 Les Brenets.

Président de la Société de perfectionnement pédagogique : André Chardonnens, Rocher 36, 2000 Neuchâtel.

Président du Groupe neuchâtelois d'école moderne : Claude-André Scheurer, Les Crêts 4, 2056 Dombresson.

Félicitations

Claude Grandjean, instituteur à Fontainemelon vient d'être appelé par le Conseil d'Etat à remplir le poste d'inspecteur scolaire. Claude Grandjean a, dès le début de sa carrière, milité au sein des organes de l'association professionnelle. Membre du comité du district du Val-de-Ruz, représentant de sa section au Comité central durant plusieurs années, il fait depuis sept ans, partie du Comité central SPR dont il est vice-président.

Tant sur le plan cantonal que sur le plan romand, il a payé de sa personne en participant aux travaux de nombreuses commissions. Président de la CIPER, il a contribué à mettre sur pied un projet de programme romand pour le français et les mathématiques. Il est actuellement le représentant de la SPR au sein d'une commission intercantonale officielle chargée de l'étude pour un institut pédagogique romand. C'est dire que notre collègue a une connaissance approfondie des problèmes tant pédagogiques que corporatifs qui se posent aujourd'hui. Le Comité central adresse ses vives félicitations à Claude Grandjean, et lui souhaite pleine satisfaction dans ses nouvelles fonctions.

GB.

Comité central

Séance du 31 mars 1969. Présidence : Claude Zweiacker, président.

Elèves étrangers

Les statistiques relatives aux naissances démontrent clairement qu'au cours des prochaines années, la proportion des élèves d'origine étrangère ira en augmentant sensiblement. Elle pourra même atteindre d'ici quatre ou cinq ans, en certains endroits, 55 % de la population scolaire. La section du Locle, devant ce problème important lance un cri d'alarme. Certes, des classes d'accueil ont été créées dans les villes. Toutefois, cette formule reste insuffisante, et les moyens d'assimilation rapide des petits étrangers font défaut. Une organisation plus souple, plus développée, accompagnée des moyens adéquats devrait être mise sur pied. Un nombre considérable de retards scolaires proviennent de cette difficulté d'intégration. Paradoxalement, alors que les enseignants vouent tous leurs efforts à assurer une assimilation aussi efficace que possible, nombre d'enfants étrangers reçoivent, en plus ou au cours des horaires normaux, des leçons destinées à les maintenir en contact avec leur langue et leur culture d'origine. Il y a là, certes, une antinomie. D'autre part, dans quelle mesure, et dans quel délai les classes d'accueil permettent-elles la réintégration totale de l'enfant étranger dans une classe normale ? Une étude complète est à faire. Le Comité central en chargera la commission pédagogique.

« Homo homini lupus »

C'est en ces termes quelque peu amers que notre collègue A. Ischer, inspecteur, a commenté au cours des confé-

rences officielles de printemps, le travail sérieux et approfondi de la commission pédagogique au sujet du livre de géographie Berner et Perrin. Chargé par le département de présenter l'ouvrage qui, après une fort longue gestation vient de sortir de presse, notre collègue s'est hélas, plus attaché à démolir le travail de la commission pédagogique qu'à mettre en valeur les aspects positifs du nouveau manuel. Le Comité central regrette cette attitude, car, nier le bien-fondé des remarques faites par ceux-là même qui ont employé le livre, et c'est auprès de ces maîtres et maîtresses que l'enquête a été menée, c'est considérer que le corps enseignant est incapable de discerner par lui-même les avantages et inconvénients d'un moyen d'enseignement. C'est aussi faire peu de cas du dialogue permanent que la SPN et le département tiennent à maintenir, pour le bien de l'école.

Pour les collègues qui n'ont pas participé directement à l'enquête ou à la rédaction du rapport de la commission pédagogique, les propos amers et quelque peu moqueurs de M. Ischer pouvaient laisser entendre que les organes de la SPN s'amusaient à contester par plaisir. Relisons attentivement le rapport paru dans l'« Educateur » n° 3 du 24 janvier 1969, nous constaterons que l'enquête a permis de dégager les qualités essentielles du manuel, qui en font un excellent ouvrage de référence pour les maîtres, mais qu'il est jugé inadapté à l'âge des élèves à qui il est destiné (dès 9 ans).

La conclusion du rapport est claire : cet ouvrage pourrait être maintenu et devenir un outil de travail apprécié des maîtres et des élèves, à condition qu'il subisse quelques modifications. Le département a, du reste, donné suite à la demande de la SPN quant à la constitution d'un groupe de travail chargé de revoir la question d'utilisation pratique du manuel.

Le collègue Ischer, certes, est libre d'avoir et de défendre des opinions personnelles sur quelque sujet que ce soit. Pourtant, le fait d'avoir utilisé les très officielles « Conférences officielles » pour cela, pouvait laisser planer un doute quant à la qualité purement personnelle de ses remarques. Qu'on le veuille ou non, ce n'était plus le « collègue Ischer », mais l'« inspecteur chargé de... » qui prenait position. Il n'est pas inutile ici, de rappeler qu'à la dernière assemblée générale de la SPN, le chef de service de l'enseignement primaire et préprofessionnel, M. R. Hugli, avait qualifié le travail de la SPN et de sa commission pédagogique de constructif et bénéfique.

D'autre part, le minutage très calculé n'a pas permis l'amorce d'une discussion quelconque sur ce sujet. La commission pédagogique, et par elle, la SPN mise en cause, n'a pas pu donner « officiellement » sa position, comme M. Ischer a donné « officiellement » la sienne. Le procédé est discutable.

Le Comité central fera part par lettre au collègue Ischer de ces remarques.

Tour d'horizon

Rapidement le CC prend connaissance des diverses activités dans lesquelles sont engagés certains de ses membres au nom de la SPN.

M^{me} Rollier et le président ont assisté à une séance d'information organisée par la SPR au Pâquier (FR) sur les lieux où sera érigé le futur Centre de formation continue.

Le président Zweiacker a assisté à la dernière séance de la commission de « structure SPN » au cours de laquelle un large échange de vues a été fait.

M^{me} Rollier rend compte du travail du groupe de « Mathématiques modernes ». Ce groupe comprend une dizaine de collègues, essentiellement de première année. Il a mis au point en quatre séances de travail un programme d'expérimentation portant sur les quinze premiers jours d'école, et

poursuivra sa prospection au cours de l'année scolaire, sans toutefois perturber le programme officiel.

La commission « Structures SPR » prendra une journée complète en mai pour mettre au point les options qui se sont fait jour, et étudier notamment la structuration de la SPR dans une optique syndicale.

Appréciation du travail scolaire

Le CC a convoqué les représentants de la SPN à la commission d'appréciation du travail scolaire pour leur faire part des premières remarques émanant des comités de sections au sujet du rapport présenté.

- La SPN souhaiterait que toute expérimentation d'un système nouveau soit menée avec prudence et suivie de très près.
- La part du maître dans l'appréciation, le jugement, la promotion des élèves doit être sauvegardée.
- Les épreuves d'examens, les épreuves étalonnées au début et en cours d'année doivent s'appuyer sur des données précises et des tranches de programme bien déterminées.
- L'appréciation du travail des élèves doit tenir compte non seulement de valeurs statiques (résultats mathématiques des épreuves), mais également de valeurs dynamiques (effort fourni, progrès).
- Le choix des épreuves d'examen devrait être fait par une commission paritaire comprenant des enseignants.

Le collègue H. Guye, membre de la commission, notifiera par écrit ces remarques et développera le point de vue de la SPN dans la commission. Un long chemin reste encore à parcourir. L'élaboration d'un nouveau système d'appréciation et de critères de promotion doit d'emblée obtenir l'accord des principaux intéressés. Il va de soi, du reste, que toute modification sur le plan primaire et préprofessionnel

doit avoir son corollaire dans les autres sections de l'enseignement secondaire.

La SPN a été associée dès le début au travail de cette commission. Il n'est pas possible de présenter maintenant dans le détail les propositions contenues dans le premier rapport ; le Comité central suit l'évolution des travaux de près, et ne manquera pas de renseigner et de prendre l'avis de tous les intéressés, lorsque le projet prendra une tournure précise.

Conférences officielles d'automne

La commission proposée par le Département, sur l'instigation de la SPN est en voie de formation. Les représentants des enseignants sont d'ores et déjà désignés. Le Comité central réunira les collègues qui ont accepté ce mandat et provoquera un échange d'idées propre à définir une politique de la SPN dans ce domaine. Auparavant, les comités de sections ont reçu la tâche de présenter quelques suggestions quant au fond et à la forme que nous souhaiterions donner à ces rencontres.

Participation

Une des raisons essentielles qui ont motivé le refus du statut des enseignants par la SPN tenait au fait qu'aucun article ne prévoyait de façon claire et officielle l'association des enseignants, de plein droit, aux travaux des instances et commissions s'occupant d'affaires scolaires. Cette revendication reste valable. Puisque nous n'avons pu l'obtenir de droit, la SPN doit tenter de l'obtenir de fait, et manifester son intérêt et sa présence partout où l'école, la profession, l'éducation sont en cause. C'est pourquoi, le Comité central, par l'intermédiaire des comités de districts lancera une offensive auprès des commissions scolaires. Cette procédure permettra de nuancer les modalités de l'action, et évitera d'indisposer les autorités scolaires qui ont déjà fait une place équitable aux enseignants.

GB.

jura bernois

Section jurassienne des maîtres de gymnastique (SJMGM)

Cours : course d'orientation (initiation et perfectionnement).

Lieu et date : Tramelan, 9 (après-midi) et 10 mai 1969.

Directeurs du cours : Michel Meyer, Asuel, et Yves Monnin, Bienne.

Inscription (même provisoire) : jusqu'au 1^{er} mai, à M. Meyer, instituteur, 2851 Asuel.

Une indemnité de déplacement du domicile au lieu du cours sera versée.

L'inspecteur de gymn. recommande aux commissions scolaires d'accorder le congé nécessaire.

Le chef technique SJMGM :
Henri Berberat.

Cérémonies de promotions

Nous avons reçu une dizaine de textes relatant diverses cérémonies de promotions qui se sont déroulées à fin mars dans le Jura. Comme la plupart des articles ont déjà paru dans la presse jurassienne, nous nous abstenons de les publier une nouvelle fois dans le présent organe.

Fr. E.

Nouveaux inspecteurs scolaires dans le Jura

MM. Georges Joset, inspecteur scolaire à Courtételle et Albert Berberat, inspecteur scolaire à Bienne, viennent de prendre une retraite bien méritée après de longues années passées au service de l'école jurassienne. Nos inspecteurs démissionnaires ont été fêtés ces dernières semaines dans de nombreux cercles pédagogiques et les assemblées synodales — dont les comptes rendus ont paru dans notre organe cor-

poratif — se sont fait l'écho de leurs mérites et leur ont rendu un juste hommage. En nous associant à ces nombreux témoignages de reconnaissance et de sympathie, nous présentons, à MM. les inspecteurs Berbarat et Joset, l'expression de notre vive gratitude et nos vœux de santé et de prospérité les accompagnent dans une retraite que nous leur souhaitons longue et paisible.

Pour les remplacer, le Conseil exécutif du canton de Berne a nommé au début de cette année M. Maurice Péquignot, directeur de l'école primaire de Saignelégier et qui est également maire et conseiller aux Etats, comme nouvel inspecteur du XIII^e arrondissement (Franches-Montagnes et Moutier) et, il y a un mois, M. Charles Hirschi, adjoint à la Direction des écoles de la Ville de Bienne comme nouvel inspecteur scolaire du XII^e arrondissement (Courtelary, La Neuveville et Bienne).

MM. Péquignot et Hirschi, qui ont enseigné durant de nombreuses années avec succès ont déjà rendu d'éminents services à l'école jurassienne au sein de divers groupements et commissions. Nous les félicitons de leur belle promotion et leur souhaitons plein succès dans leur nouvelle mission.

Fr. E.

Deuxième cours pour l'enseignement des mathématiques modernes dans le Jura

D'avril à novembre 1968, le Centre d'information mathématique de Bienne dirigé par M. Emile Blanc, recteur du gymnase français, a organisé une série de six séances d'information sur les notions fondamentales de la mathématique actuelle et sur leur introduction dans l'enseignement primaire et secondaire. Ces exposés suivis de discussions furent suivis par 45 instituteurs et institutrices soit les 15 premiers inscrits de chacun des trois arrondissements scolaires.

Cependant, l'annonce des premiers colloques avait suscité l'an dernier un tel intérêt (plus de 100 inscriptions) que les responsables du CIM de Bienne durent envisager la mise sur pied d'une seconde série de colloques pour cette année. Deux cours parallèles, de 38 participants chacun, seront donnés, d'avril à septembre 1969 à Bienne, pour les enseignants des districts de Bienne, Courtelary et La Neuveville, et à Delémont pour les enseignants des autres districts.

Le programme des conférences d'information a été établi de la manière suivante :

1. Notions sur les ensembles : le 25 avril à Bienne et le 2 mai à Delémont.
2. Relations binaires : le 9 mai à Bienne et le 16 mai à Delémont.
3. Notions de fonction et d'application : le 23 mai à Bienne et le 6 juin à Delémont.
4. Opérations dans un ensemble : le 13 juin à Bienne et le 27 juin à Delémont.

5. Notions de calcul vectoriel : le 5 septembre à Bienne et le 12 septembre à Delémont
6. Discussion générale : le 19 septembre à Bienne et le 26 septembre à Delémont.

Rappelons d'autre part que dans le courant de ce mois, cinq classes expérimentales pour l'enseignement des mathématiques modernes s'ouvriront à Bienne, Moutier et Delémont.

Fr. E.

Un nouveau manuel d'éducation civique

« LA SUISSE ET L'EUROPE »

La Commission jurassienne d'éducation civique européenne présidée par M. Jacques-André Tschoumy, directeur de l'Ecole normale de Delémont, a été chargée l'an dernier par la Commission romande d'éducation civique européenne de donner aux élèves de toutes les écoles moyennes de Suisse romande un instrument de travail situant le problème particulier de la Suisse dans le cadre de l'intégration européenne. La plaquette, qui vient de sortir de presse, est le fruit d'un travail en commun entrepris par une équipe rédactionnelle composée de pédagogues jurassiens.

Le plan d'ensemble du nouvel ouvrage a été conçu par M. André Denis, professeur de géographie à l'école cantonale de Porrentruy ; les illustrations et les graphiques sont l'œuvre de M. Ernest Guélat, instituteur à Courtételle. MM. Marcel Rérat, professeur au gymnase et à l'Ecole normale de Bienne, Roger Schindelholz, recteur à Delémont et Jacques-André Tschoumy, directeur, complétaient l'équipe de travail.

Ce nouvel outil pédagogique qui a été édité tout spécialement à l'occasion du 20^e anniversaire du Conseil de l'Europe a été remis à tous les élèves des écoles moyennes de Suisse romande (écoles normales, professionnelles, d'agriculture, complémentaires commerciales, technicums, écoles de commerce et gymnases). Cette intéressante brochure a également été distribuée aux enseignants secondaires et aux maîtres primaires du degré supérieur.

But recherché par cette publication

Le but des auteurs consiste avant tout à donner à tous les jeunes et à leurs professeurs un instrument de travail valable pour l'étude des problèmes posés par l'intégration européenne. Partant de la constatation que la Suisse est le carrefour culturel de l'Europe et qu'elle a, avec ses partenaires européens un destin démographique commun, les auteurs relèvent le degré actuel d'intégration de notre pays par notre participation à plusieurs organisations européennes. Par des croquis suggestifs, on démontre que l'Europe est le partenaire économique essentiel de notre pays. L'important problème des travailleurs étrangers est traité sur deux pages et sous le titre : « pour deux salariés suisses, un étranger ». Quelques pages sont encore consacrées à des points non né-

gligeables comme le tourisme, facteur (invisible) d'exportation de la Suisse, les transports ferroviaires, les autoroutes et le pétrole.

De l'information à la formation d'une opinion

Arrivant au terme de la présentation des différents thèmes, la plaquette passe alors en revue les différents obstacles qui nous isolent du mouvement d'intégration : ceux d'ordre politique (principe de notre neutralité, fédéralisme, autonomies cantonale et communale, vote des femmes) ; d'ordre économique (problèmes agricoles, politique commerciale) ; d'ordre social (libre circulation des travailleurs, sécurité sociale) et d'ordre juridique (législations cartellaire et fiscale).

Alors, concluent les auteurs, à ce stade, l'information et l'examen des réalités servent de base à une opinion.

Le mérite de cette publication est d'avoir doté nos écoles moyennes d'une information de base, claire, précise, aérée, exempte de schémas ou de textes trop ardu. Elle contribuera efficacement à la formation d'une opinion sur les problèmes posés par l'intégration de notre pays au sein des communautés européennes.

Un important forum, auquel participeront plusieurs personnalités suisses, se tiendra le 2 mai prochain à Moutier et aura pour thème : « La Suisse et l'Europe ». Deux cents étudiants et apprentis jurassiens y ont été conviés. Nous aurons l'occasion d'en parler.

Fr. E.

Assemblée synodale de printemps des enseignants de Bienne-La Neuveville

Cent quarante membres de la section Bienne - La Neuveville de la Société des enseignants bernois se sont retrouvés samedi matin 22 mars en l'aula de l'école secondaire de Madretsch, à l'occasion de l'assemblée synodale de printemps. Cette réunion des enseignants biennois et neuvevillois de langue française revêtait une importance toute particulière puisqu'au cours de l'assemblée, ils prirent, au cours d'une petite cérémonie, officiellement congé de leur inspecteur, M. Albert Berberat de Bienne. Au terme des débats administratifs, le journaliste Jean Dumur présenta une captivante conférence sur l'Etat cubain.

En ouvrant les délibérations, le président de la section, M. Michel Lanève, maître secondaire, se plut à saluer particulièrement M. l'inspecteur Berberat, M. Jean-Roland Graf, directeur des écoles de Bienne, et M. Henri Girod, inspecteur de gymnastique du 2^e arrondissement. L'assemblée honora tout d'abord la mémoire de deux membres décédés : M^{lle} Rachel Pellaton, institutrice retraitée à Bienne et M. Henri Feignoux, instituteur à Diesse. Le procès-verbal du synode d'automne, dû à la plume de M. Jo Prongué, secrétaire, fut adopté sans observations. Dans son rapport présidentiel, M. Lanève retraça en détail, l'activité de la section au cours des six derniers mois. Le président exprima notam-

ment le souci de plusieurs enseignants, de voir les thèses adoptées lors du congrès de Moutier entrer dans la réalité. C'est pour cela qu'il fut demandé à M. Lucien Chevrolet, instituteur à La Neuveville, et qui est acquis à l'école nouvelle, de rapporter sur l'activité du mouvement « L'Ecole de la Vie ». Celui-ci s'attacha à définir la mission et les buts poursuivis par les différents groupes « Ecole de la Vie » qui se sont créés dernièrement dans le Jura : permettre un échange d'idées, d'expériences, de résultats et de matériel didactique, favoriser les contacts entre les pédagogues, souvent individualistes, et créer les conditions indispensables pour promouvoir une école nouvelle dans le Jura. Le message de M. Chevrolet devait d'ailleurs trouver un écho favorable dans la salle puisque une trentaine de participants ont donné leur adhésion au groupe de travail qui sera prochainement constitué dans le cadre de la section.

L'assemblée devait se prononcer ensuite sur la prolongation éventuelle de la période de fonction des comités et commissions SEB. A l'unanimité, il fut décidé de maintenir le statu quo.

Gymnastique scolaire

Le nouvel inspecteur de gymnastique du Jura, M. Henri Girod prit contact officiellement avec les enseignants biennois et neuvevillois en invitant le corps enseignant à veiller avec un soin particulier sur la tenue souvent désastreuse des écoliers. Il fit part de l'inquiétude des médecins à l'égard de la progression sans cesse croissante des déformations de la colonne vertébrale. Après avoir donné d'utiles recommandations, M. Girod conclut son message en rompant une lance en faveur de la 5^e Gymnastrada qui se déroulera cette année en Suisse, à Bâle du 2 au 7 juillet prochain. Il invita les enseignants à s'y rendre nombreux.

Cérémonie d'adieu à M. Albert Berberat, inspecteur scolaire

Au cours d'une petite cérémonie, tout empreinte de gentillesse et de regret, les nombreux maîtres et maîtresses présents prirent officiellement congé de leur inspecteur scolaire, M. Albert Berberat qui, durant près de vingt ans, dirigea l'inspection du 12^e arrondissement, lequel comprend les districts de La Neuveville, Courtelary, Laufen et les écoles françaises de Bienne, soit au total plus de 300 classes. C'est à un collègue biennois, M. Francis Bourquin, poète et écrivain, qu'il appartient de transmettre à l'inspecteur démissionnaire les sentiments d'estime, de reconnaissance et de gratitude des quelque 200 enseignants de la section.

Après un chant de circonstance interprété par les élèves de l'Ecole normale de Bienne, placés sous la baguette de M. Steiner, M. Bourquin rendit un chaleureux hommage à M. Berberat, rappelant tout ce que l'école doit à son inspecteur qui la quitte. Et de souligner que l'inspecteur qui s'en va fut avant tout une personnalité ayant de grandes qualités humaines, ayant davantage le souci de conseiller plutôt que d'imposer, cherchant à traiter ses collègues plutôt en amis qu'en administrés. M. Bourquin conclut son spirituel message en formant le vœu de voir encore souvent M. Berberat participer aux réunions amicales et pédagogiques. C'est

alors que deux jeunes filles vinrent fleurir M. Berberat et lui remettre un cadeau bien mérité. Après un nouveau morceau choral en langue tchèque, l'inspecteur maîtrisa son émotion et sans s'attarder sur un passé révolu, définit les grandes options de l'école de demain, non sans avoir rappelé fort judicieusement les constances de la pédagogie.

Cuba, vers un socialisme nouveau ?

Pour la partie récréative, le comité avait fait appel au nouveau rédacteur en chef de la « Tribune de Lausanne », M. Jean Dumur, bien connu des téléspectateurs, qui parla une heure durant, avec un intérêt soutenu de l'auditoire, des problèmes qui se sont posés et qui vont se poser à l'Etat cubain, et plus particulièrement à son chef, le dictateur Fidel Castro. C'est par des applaudissements nourris que les participants remercièrent le brillant conférencier qui sut, avec clarté et perspicacité, mettre l'accent sur l'ambition originale du leader de La Havane en vue de créer un homme nouveau, ne ressemblant en rien aux communistes de Chine ou d'URSS.

Fr. E.

Fin de l'année scolaire à l'Ecole normale d'instituteurs

A l'Ecole normale d'instituteurs, la fin de l'année scolaire a été marquée par deux cérémonies consécutives, qui se sont déroulées, selon la tradition, sans bruit ni faste, dans l'intimité de la famille normalienne quelque peu élargie.

Encadrées de productions vocales et de déclamations, les promotions ont été l'occasion, pour MM. Guéniat, directeur, et Petermann, président de la Commission des écoles normales, d'en appeler, le premier à la nécessité, pour la jeunesse, de discerner, dans notre époque bouleversante, ce qui est le bien de ce qui est le mal ; le second, au sens des responsabilités, sans lequel l'instituteur ne saurait accomplir en profondeur la haute mission éducative qui est la sienne. M. Petermann s'est plu à remercier, au nom de la Direction de l'instruction publique et de la Commission des écoles normales, toutes les forces à l'œuvre dans « la maison » : direction, collège des maîtres, personnel.

Plusieurs élèves ont été récompensés par des ouvrages dédicacés pour les services qu'ils ont rendus à l'école et à la communauté des élèves en occupant des charges importantes dans cette dernière : conseiller aux sports, à l'économie, à la bibliothèque. Chacun s'est réjoui d'une année particulièrement laborieuse et qui aura vu s'ouvrir le chantier de la nouvelle Ecole normale.

Puis ce fut, deux jours après, la remise des diplômes aux 15 candidats qui avaient affronté les épreuves finales.

M. René Steiner, président de la Commission du brevet primaire, sut montrer à ces jeunes et nouveaux collègues les vicissitudes d'un monde désaxé, mais aussi la voie à suivre pour y vivre dans l'équilibre de la sagesse et de la raison, à savoir : un besoin de culture prolongé dans la vie, le net dis-

cernement, à travers les propagandes, et même les fanatismes, de la voie du bon sens, du cœur et de la raison.

M. Guéniat a pris congé, personnellement et au nom de l'Ecole normale, d'une promotion d'élèves qui a eu la chance d'accomplir le cycle complet des études, et qui, de ce fait, entre dans la carrière avec une bonne formation. Cette promotion compte les trois premiers fruits de la classe de rattachement ; et M. Guéniat d'exprimer le vœu que ces trois jeunes instituteurs, issus de milieux agricoles, et dont l'effort a été particulièrement méritoire, demeurent fidèles au village. Toute cette promotion laissera derrière elle un excellent souvenir.

Le « prix de l'Amicale d'anciens élèves » a pu être décerné à M. Louis Willemin, pour son travail de diplôme, jugé excellent, intitulé : « Etude du milieu scolaire du Bémont ».

Voici les noms des élèves nouvellement diplômés :

René Balmer, Miécourt ; Denis Bessire, Delémont ; Marcel Challet, Vendlincourt ; Jean-Paul Comte, Châtillon ; Jean-Marie Droxler, Charmoille ; Faehndrich Marcel, Châtillon ; Pierre-André Heinis, Courrendlin ; Maxime Jeanbourquin, Les Bois ; Robert Mouttet, Mervelier ; Gérard Paratte, Tramelan ; Frédy Sacchi, Reconvilier ; Etienne Stehly, Bellelay ; Alain Surdez, Bassecourt ; Michel Triponez, Tramelan.

M. Louis Willemin, Epauvillers, jouant de malheur, n'a pu terminer ses épreuves en raison d'un accident qui l'a empêché de subir l'examen de culture physique ; épreuve qu'il subira prochainement. Virtuellement, nous pouvons certes l'englober dans la liste, avec ses camarades. Que tous soient félicités très chaleureusement de leur beau succès ; puissent-ils accomplir, pour le plus grand bien du pays, une carrière heureuse et féconde.

WITTWER NEUCHÂTEL
Tél. (038) 5 82 82

Autocars
Transports

Voyages
Déménagements

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin : R. HUTIN, case postale N° 3

1211 Genève 2, Cornavin

Educateur : J.-P. ROCHAT, direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :

IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820 Montreux

Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62

Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :

SUISSE Fr. 21.- ; ÉTRANGER Fr. 25.-

divers

Centre d'information SPG

I. Centre d'intérêt

Les moyens de transport

Une série de quatre émissions de télévision scolaire sur les moyens de transport est prévue pour avril et mai. Nous pensons qu'un travail sur ce sujet pourra vous intéresser en vue de l'exploitation éventuelle de ces émissions, préparées par quatre de vos collègues genevois et réalisées par Robert Rudin.

Il s'agit de 38 paires de fiches A5, sur les moyens de transport, chaque paire contenant un texte d'auteur et un ou plusieurs dessins qui l'illustrent.

A cet ensemble est jointe une série de 14 paires de fiches sur l'écriture, comprenant également un texte et des croquis.

Le tout correspond au programme d'histoire de 4^e P, 3^e trimestre.

Les collègues qui se sont déjà procuré les deux premiers trimestres auront ainsi l'occasion de compléter leur documentation d'histoire de 4^e.

Les 50 textes et quelque 70 dessins faciles à reproduire au tableau sont vendus au prix de 6 francs, à verser au Centre d'information SPG, CCP 12 - 151 55, en précisant au dos du coupon : Hist. 4^e/3.

II. Bricolage

Nous vous proposons une série de 14 planches A4 traitant de quelques appareils originaux, faciles à construire par des élèves de 5^e et 6^e années. En voici la liste :

— Le cerf-volant des débutants avec quelques variantes (3 feuillets).

— Le cerf-volant cellulaire (2 feuillets).

— La montgolfière (3 feuillets).

— La petite lampe en rotin (2 feuillets).

— La lampe avec bouteille et abat-jour en rotin (2 feuillets).

— Vide-poche en rotin (2 feuillets).

Pour chaque objet plusieurs croquis, le matériel nécessaire, la construction et le mode d'emploi sont donnés.

Ce travail, qui a pour auteur Denis Perrenoud, est vendu 4 francs, à verser au CCP 12 - 151 55 du Centre d'information SPG avec la mention BRIC au verso du coupon.

Le Centre.

Gorges du Taubenloch, Bienne

Par suite de travaux, le sentier des Gorges est fermé jusqu'au 1^{er} août 1969.

La société

Beaucoup d'instituteurs et pasteurs hollandais aimeraient louer votre maison pendant les vacances. Echange possible.

E. Hinloopen, maître d'anglais, Stetweg 35, Castricum, Hollande.

FRANCHES - MONTAGNES

Deux colonies de vacances aménagées dans d'anciennes fermes...

LE PRÉDAME
90 places

FORNET-DESSUS
65 places

Tout confort, douches, chauffage central.

Se prête très bien pour séminaire ou « école à la montagne ».

Sérieuses références à disposition

Pour tous renseignements :

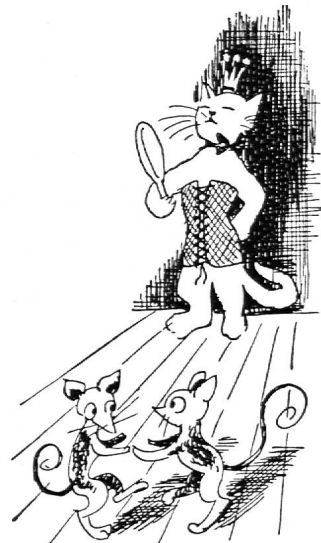
Rod. Simon, gérant, **2718 Lajoux**. Tél. (032) 91 91 65

Pour vos imprimés  une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

viso

la haute couture de la gaine

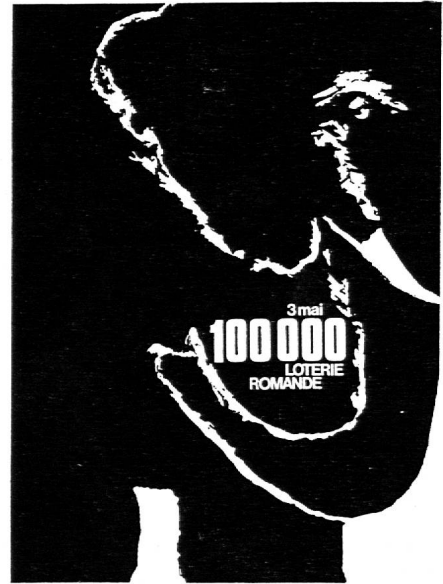


ON PEUT DANSER, IL ADMIRE SA

viso

Fabricant : Paul Virchaux
2072 St-Blaise/NE

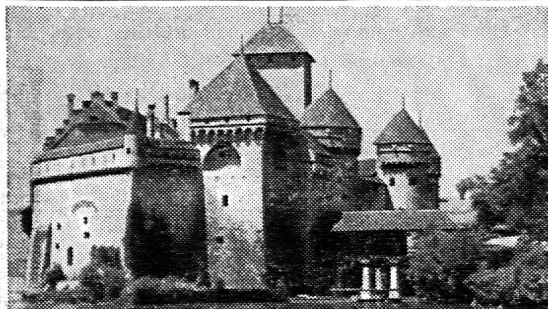
Tél. (038) 3 22 12



Toujours à l'avant-garde de la mode
féminine et masculine

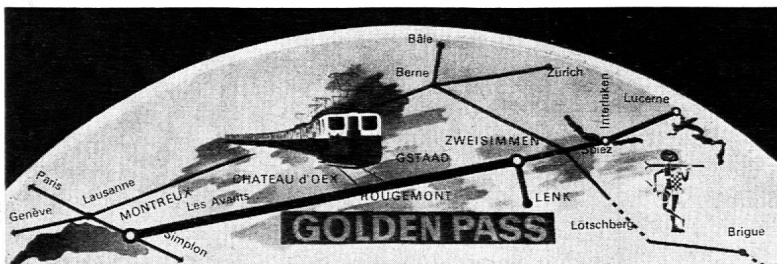
L'ENFANT
MARX PL. ST-LAURENT LAUSANNE
PRODIGE

Téléphone (021) 23 77 22 - 23 77 23



VISITEZ LE FAMEUX CHATEAU DE CHILLON
à Veytaux - Montreux

Entrée gratuite
pour les écoles primaires officielles suisses
et pour les écoles secondaires vaudoises.



MONTREUX-OBERLAND BERNOIS

Les Avants-Château d'Oex-Gstaad-Zweisimmen-Lenk-Interlaken-Lucerne-Berne

Une course d'école par le **MOB** ou encore aux **ROCHERS-DE-NAYE**, le belvédère du Léman (2045 m.). Jardin alpin le plus haut d'Europe. Hôtel-restaurant. Dortoirs. **Nouvelle direction.** Arrangements spéciaux pour écoles. Demandez la brochure des courses remise gratuitement par la Direction MOB, 1820 Montreux. Tél. 61 55 22.

Nationale Suisse
3000 BERNE

J.A.
1820 Montreux 1